

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1
--	--	--

Date de convocation : 8 décembre 2020

Vote(s) pour : 96
Vote(s) contre : 2
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-14.4 :

Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) M3Congrès - Exercice 2019.

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 7 septembre 2020 désignant les représentants Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès,
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès pour l'exercice 2019 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein
de la Société Publique Locale
METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2019

RAPPORT DES REPRESENTANTS DE METZ METROPOLE AU SEIN DE LA SPL METZ METROPOLE
MOSELLE CONGRES 2019

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SPL au 31/12/2019.....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2019	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité 2019	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier 2019	page 7
Perspectives 2020.....	page 10

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

FICHE SIGNALÉTIQUE																					
ÉTAT CIVIL																					
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE METZ MÉTROPOLÉ MOSELLE CONGRÈS																					
Siège social :	48 place Mazelle, Metz																				
N°RCS :	Metz 798 841870																				
Date de création :	04-déc-13																				
Objet social :	Acteur opérationnel dédié à la réalisation, l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur du futur Centre des Congrès																				
Forme juridique :	Société Publique Locale																				
Patrimoine :	La SPL est propriétaire du bâtiment du Centre des Congrès Robert Schuman																				
Président Directeur Générale :	Cédric GOUTH																				
Commissaire aux Comptes :	KPMG AUDIT EST																				
Nombre de salariés fin 2019 :	1 personne est mise à disposition par la SEBL																				
ACTIONNARIAT																					
Capital social de 6 199 000€																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions détenues</th> <th>Capital</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>2 429 470</td> <td>2 429 470</td> <td>39,20%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Metz</td> <td>3 761 760</td> <td>3 761 760</td> <td>60,70%</td> </tr> <tr> <td>Conseil Départemental de la Moselle</td> <td>7 770</td> <td>7 770 €</td> <td>0,10%</td> </tr> <tr> <td></td> <td>6 199 000</td> <td>6 199 000 €</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%	Metz Métropole	2 429 470	2 429 470	39,20%	Ville de Metz	3 761 760	3 761 760	60,70%	Conseil Départemental de la Moselle	7 770	7 770 €	0,10%		6 199 000	6 199 000 €	100%
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%																		
Metz Métropole	2 429 470	2 429 470	39,20%																		
Ville de Metz	3 761 760	3 761 760	60,70%																		
Conseil Départemental de la Moselle	7 770	7 770 €	0,10%																		
	6 199 000	6 199 000 €	100%																		
Nombre total d'administrateurs au :	9																				
*Dont représentants de la VDM :	4 (Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Corinne FRIOT, Anne STEMART, Eric LUCAS),																				
*Dont représentants de MM :	3 (Cédric GOUTH, Jean-Luc BOHL, Walter KURTZMANN)																				
*Dont représentants du Département :	2 (Patrick WEITEN, Denis JACQUAT)																				
JURIDIQUE																					
Conventions conclues avec MM :	.Convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès entre la Ville de Metz, Metz Métropole et la SPL Metz Métropole Moselle Congrès (Bureau du 01/12/2014) ; .Avenant n°1 à la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès (Bureau du 26/11/2015) ; .Avenant n°2 à la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès (Bureau du 16/04/2018).																				
FINANCIER																					
Dernier résultat net comptable connu au 31/12/2018 :	-282 458 €																				
Garantie d'emprunts :																					
*Metz Métropole	Garantie de 40% de la moitié des emprunts contactés soit une garantie de 5,68M€, par convention après approbation (Bureau du 30/11/2015) Garantie solidaire de 20% au contrat de prêt de 12,5M€ souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour le financement de la conception et réalisation du Centre des Congrès de Metz (Bureau du 9/05/2016) Prêt de 4,95M€ du Crédit Coopératif. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016) Prêt de 4,95M€ de la Caisse des dépôts. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016) Aucune garantie d'emprunt n'a été accordée en 2019.																				
Financement annuel apporté :																					
*Metz Métropole	Subvention d'investissement : 300 410€ (Convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès)																				

Synthèse des comptes annuels au 31/12/2019 (en €) :

M3C - Comptes annuels au 31/12/2019 en €

Compte de résultat - M3C							
CHARGES	2019	2018	2017	PRODUITS	2019	2018	2017
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	919 199 €	400 052 €	0 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	490 300 €	314 571 €	62 887 €	74 - Subventions d'exploitation	0 €	264 000 €	264 850 €
63 - Impôts et taxes	53 899 €	1 567 €	2 928 €	75 - Autres produits	65 793 €	3 €	502 €
64 - Personnel	0 €	118 694 €	174 701 €	76 - Produits financiers	5 321 €	662 €	0 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	1 247 745 €	623 364 €	2 082 €
65 - Autres charges courantes	57 320 €	65 115 €	129 669 €	78 - Reprise amortissements & provisions	48 531 €	16 618 €	75 362 €
66 - Charges financières	407 476 €	225 083 €	0 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	329 €	0 €	0 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	1 559 724 €	769 291 €	189 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €				
Total charges	2 969 048 €	1 494 321 €	370 372 €	Total produits	2 286 589 €	1 304 699 €	342 796 €
Résultat net de l'exercice	-282 458 €	-189 622 €	-27 576 €				

Bilan - M3C							
ACTIF	2019	2018	2017	PASSIF	2019	2018	2017
Immo incorporelles (20)	0 €	0 €	0 €	Capital	6 199 000 €	6 199 000 €	6 199 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	49 188 907 €	50 096 038 €	0 €	Réserves	0 €	0 €	0 €
Autres immo. Corporelles (23)	1 269 855 €	1 361 454 €	631 177 €	Report à nouveau	-224 379 €	-34 757 €	-7 180 €
Immo. Corporelles en cours	207 835 €	0 €	45 220 005 €				
Immo. Financières (27)	0 €	0 €	0 €	Résultat net de l'exercice	-282 458 €	-189 622 €	-27 576 €
Avances et acomptes	33 929 €	11 144 €	0 €	Subv. d'investissement	38 917 409 €	40 161 076 €	22 517 868 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	50 700 526 €	51 468 636 €	45 851 182 €	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
				Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				TOTAL FONDS PROPRES	44 609 572 €	46 135 697 €	28 682 112 €
				Dettes financières à plus d'un an	9 074 205 €	9 427 466 €	9 774 554 €
				TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	53 683 777 €	55 563 163 €	38 456 666 €
Stocks et encours (37)	0 €	0 €	0 €	Avances reçues	0 €	0 €	0 €
Créances d'exploitation (410,411)	743 034 €	259 168 €	0 €	Dettes fournisseurs	193 633 €	239 693 €	1 610 088 €
Autres créances	6 241 815 €	13 061 073 €	535 411 €	Dettes fiscales et sociales	129 610 €	53 245 €	82 813 €
Charg. const. Avance (486)	74 866 €	79 449 €	772 €	Dettes financières à moins d'un an	5 596 864 €	13 154 421 €	8 955 540 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	138 719 €	6 873 €	0 €
Avances reçues				Dettes sur Immos et Autres dettes	358 080 €	63 879 €	0 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 059 715 €	13 399 690 €	538 183 €	TOTAL DETTES A COURT TERME	6 416 906 €	13 518 111 €	10 648 441 €
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	0 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	2 340 442 €	4 212 948 €	2 717 742 €				
TOTAL TRESORERIE	2 340 442 €	4 212 948 €	2 717 742 €	TOTAL DECOUVERT			
TOTAL GENERAL ACTIF	60 100 683 €	69 081 274 €	49 105 107 €	TOTAL GENERAL PASSIF	60 100 683 €	69 081 274 €	49 105 107 €

Source : Comptes annuels 2019

Données financières synthétiques comparatives :

	2019	2018
Chiffre d'affaires	919 199 €	400 052 €
Résultat net de l'exercice	- 282 458 €	-189 622 €
Total du bilan	60 100 682 €	69 081 273€
Actif immobilisé	50 700 526 €	52 246 042 €
Capitaux propres	44 609 572 €	46 135 697 €
Dettes à plus d'un an	9 074 205 €	9 427 465 €
Dettes à moins d'un an	5 596 864 €	13 154 421 €

Source : Comptes annuels 2019

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

L'année 2019 a été la première année d'exploitation complète du Centre de Congrès Robert Schuman, suite à sa réception le 02 juillet 2018.

Le bâtiment est aujourd'hui en exploitation sur la totalité des espaces : Centre de Congrès depuis septembre 2018, bureau de Poste et agence de la Banque Postale depuis mai 2019.

A compter de cette année, la SPL n'a plus reçu de subventions d'exploitation pour financer les dépenses de fonctionnement lié à la construction du Centre.

Le montant des subventions d'investissement restant à percevoir :

- Ville de Metz (3 635 462€)
- Département de la Moselle (2 500 000 €)

En 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois :

- Le 22 février 2019 pour :
 - approuver le rapport d'activité 2018 ;
 - approuver les deux baux commerciaux avec La Poste ;
 - approuver les contributions en fonctionnement, investissement et maintenance de 2018 ;
 - approuver le budget de fonctionnement et d'investissement 2018 ;
 - approuver le budget du GIE.
- Le 22 mai 2019 pour :
 - approuver la préparation de l'AGO ;
 - approuver le rapport de gestion 2018 ;
 - approuver les comptes annuels 2018 ;
 - approuver le rapport du contrôleur de gestion

Le conseil d'administration se compose, au 31 décembre 2019, des représentants suivants :

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANTS
Ville de METZ :	- Monsieur Dominique GROS - Monsieur Pierre GANDAR - Monsieur Richard LIOGER - Monsieur Thierry JEAN
METZ METROPOLE :	- Monsieur Jean-Luc BOHL - Monsieur Frédéric NAVROT - Monsieur René DARBOIS
Conseil Général de Moselle :	- Monsieur Patrick WEITEN - Monsieur Denis JACQUAT

II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

A) Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Cf. page 4 du présent rapport.

L'année 2019 a été marquée par plusieurs variations.

➤ Bilan :

- Les immobilisations corporelles sont affichées à 50 700K€ contre 51 469K€ en 2018.
- Les créances diminuent de 13 061K€ à 6 241K€ en 2019, dont 6 135K€ de subventions à recevoir (contre 12 866K€ en 2018). Le différentiel (6 730K€) s'explique par la perceptions des subventions d'investissement dont 3 670K€ de la Ville de Metz, 2 500K€ du Conseil Départemental de la Moselle, 300K€ de Metz Métropole et 250K€ de l'Etat.
- Les disponibilités baissent de 4 213K€ à 2 340K€ en 2019. En effet, au cours de l'année M3C a encaissé 6,7M€ de subvention qui ont servi à rembourser les emprunts pour 7,9M€ ainsi que la ligne de trésorerie qui a été ouverte en 2017 pour 2M€.
- Les emprunts et dettes financières étaient de 12 523K€ en 2018 et s'élèvent en 2019 à 5 023K€ suite à l'encaissement des subventions d'investissement qui ont permis de rembourser la ligne de trésorerie.
- Les Autres dettes étaient de 64K€ en 2018 et sont affichées à 358K€ en 2019. Elles correspondent au total des provisions pour charges d'Entretien Maintenance de Metz Métropole. Pour rappel, 2019 est une année pleine d'exploitation du Centre des Congrès.
- Les dettes fiscales et sociales évoluent de 53K€ à 130K€ entre 2018 et 2019 suite notamment à la hausse du poste "TVA/Factures à établir" qui était nul en 2018 et est affiché à 53K€ en 2019. En effet, il s'agit d'une régularisation de charges sur les fluides.

➤ Compte de Résultat :

- Le résultat d'exploitation en 2019 est déficitaire de -1 128K€ contre -589K€ en 2018.
 - Les produits d'exploitation sont en hausses passant de 681K€ à 1 033K€, grâce à une hausse du Chiffre d'Affaires qui était de 400K€ en 2018 et s'élève à 919K€ en 2019. En effet, la totalité du chiffre d'affaires est lié au Centre des Congrès, aussi, il se compose de 458K€ de loyers facturés à Metz Métropole, 264K€ de charges (chaud/froid urbain) facturés à Metz Métropole, 78K€ de loyer LOCAPOSTE et 118K€ de refacturation entretien/maintenance Ville de Metz et Metz Métropole, conformément à l'avenant 2 de la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du Centre des Congrès.
 - Les charges d'exploitation ont augmenté de façon plus importante que les produits d'exploitation, évoluant de 1 269K€ en 2018 à 2 161K€ en 2019. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation du poste "autres achats

et charges externes" (de 315K€ à 490K€). En effet, le poste "fournitures non stockables" a évolué de 106k€ à 211K€ et la SPL a payé une taxe foncière de 53K€ (nulle en 2018) suite à la mise en service du bâtiment au 1^{er} janvier 2019.

- Le résultat financier est déficitaire de -402K€ en 2019 contre -224K€ en 2018. Des intérêts et charges assimilés ont été enregistrés en charges pour 407k€. En effet, les années passées, les intérêts sur des emprunts étaient intégrés dans le coût de construction du Centre de Congrès. Cela était possible jusqu'à la mise en service des immobilisations. Aussi, depuis le 2/07/2018, date de mise en service du Centre des Congrès, les intérêts financiers des emprunts sont comptabilisés en charges. En 2019, la totalité des intérêts sur emprunt est constatée, à partir de 2020, ils devraient diminuer.
- Le résultat exceptionnel est de 1 247K€ en 2019 contre 623K€ en 2018. Ces produits exceptionnels sur opération en capital s'élèvent à 622K€ en 2018 et correspondent aux quotes part de subvention d'investissement virées au résultat. En effet, la subvention d'investissement fait l'objet d'une intégration au résultat comptable comme l'amortissement.
- Le résultat net 2019 est de -282 458€ contre -189 622€ en 2018. En effet, les produits et les charges ont augmenté en 2019 mais les charges de façon plus importantes

B) Informations financières complémentaires diverses

La Ville de Metz et Metz Métropole participent financièrement en investissement et en fonctionnement au budget de la société. Les Collectivités Actionnaires ont également souscrit des garanties d'emprunts au bénéfice de la société. Le budget total de l'opération s'élève à 56,9M€. Au 31/12/2019, ce budget a été consommé à hauteur de 95%.

Cf. Fiche signalétique pour les nouvelles garanties accordées (p3).

- Budget de fonctionnement et d'investissement 2019

Les arrêtés trimestriels des comptes au 31/12/2019 relatifs au budget de fonctionnement et d'investissement font état d'un taux d'exécution de **101%** de son budget de fonctionnement (*118K€ en dépenses réalisées contre 107K€ budgétées et 0K€ en recettes perçues comme cela avait été budgété*) et **95%** de son budget d'investissement au 31/12/2019 (*6.7M€ d'investissements liés aux travaux de réalisation, acquisitions foncières et honoraires sur l'exercice en question*).

Au 31 décembre 2019, le budget global d'investissement de 56,9M€ est consommé à hauteur de 95 %.

- Effectifs

Au 31/12/2019, aucun effectif dans la société mais une mise à disposition par la SEBL GRAND EST.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

- Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2019, le montant des dettes fournisseurs s'élève à 106 756€.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

Dettes fournisseurs	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	Total
Exercice clos le 31.12.2019	106 001 euros		755 euros	106 756 euros
Exercice clos le 31.12.2018	239 693 euros			239 693 euros
Exercice clos le 31.12.2017	1 610 088 euros			1 610 088 euros

Source : Rapport de gestion 2019

– Ressources propres et emprunts

Contributions

M3Congrès bénéficie d'une subvention FNADT au titre du CPER 2015-2020 d'un montant total de 1.3 M€ correspondant à la phase « construction » du Centre de Congrès. M3Congrès a perçu le 24 octobre 2016 le 1^{er} versement de cette subvention à hauteur de 306 930 €, un second versement de 217 750 € le 7 avril 2017, un troisième versement de 436 150 € le 1^{er} novembre 2017 et un quatrième versement de 79 170 € le 28 mars 2018. Le solde, soit 260 000€ a été versé en octobre 2019.

M3Congrès et le Conseil Départemental de Moselle ont contractualisé le versement des 10 millions d'euros via une convention relevant du dispositif AMITER 2015-2020. La convention a été signée le 21 décembre 2017. M3Congrès a reçu le premier versement annuel de 2,5 millions le 29 décembre 2017 et le deuxième versement du même montant le 19 décembre 2018.

Emprunt

En vue de financer le contrat CREM du Centre de Congrès, M3Congrès a emprunté 9 900 000 euros auprès de deux organismes bancaires, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), par contrat du 24 mars 2016, et le Crédit coopératif, par contrat du 1er février 2016.

Le prêt-relais contracté auprès de la Caisse d'Epargne a été signé le 29 février 2016.

Le prêt du Crédit coopératif de 4 950 000 € a été mobilisé dans sa totalité en 2016, soit 2 475 000 € versés le 2 février 2016 et 2 475 000 € le 12 juillet 2016.

Le prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation de 4 950 000 € a été également mobilisé dans sa totalité, au moyen de trois versements de 1 173 000 € le 31 août 2016, de 2 709 000 € le 23 janvier 2017 et 1 068 000 € effectué le 27 février 2017.

La mise en œuvre d'une ligne de trésorerie par M3Congrès auprès de la Caisse d'Epargne a été activée au cours de l'année 2018 pour 12.5M€.

– Autre

Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :

Les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes n'ont pas fait l'objet d'une modification au cours de l'année 2019.

Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

Concernant les filiales et participation :

En vertu de l'article L.233-6 du Code de Commerce, la société n'a acquis ou n'a souscrit, au cours de cet exercice, aucune participation dans une autre société et ne possède à la clôture de l'exercice aucune filiale ou participation.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :

Aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.

III – Perspectives 2020

Le bâtiment entre dans une année courante d'exploitation-maintenance à savoir mise à disposition du Centre à Metz Métropole et location des deux cellules commerciales à La Poste, à ce titre rien de particulier n'est à signaler.

D'un point de vue financier, les encaissements de la SPL en 2020 seront marqués par les échéances suivantes :

- Trimestrielle :

- o Facturation des loyers de mise à disposition de Centre de congrès à Metz Métropole,
- o Facturation des loyers des 2 cellules commerciales à LOCAPOSTE,
- o Refacturation de l'entretien Maintenance à Metz Métropole et Ville de Metz.

- Annuelle :

- o Versement par le département de la Moselle du solde de la subvention d'investissement pour le financement de la construction du Centre de Congrès soit 2.5M€,
- o Versement par la Ville de Metz de 3.635.462€ au titre du solde de la subvention d'investissement pour le financement de la construction du Centre de Congrès.

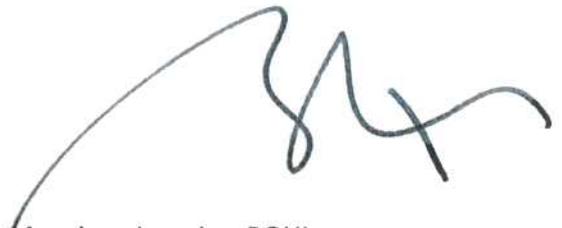
Crise sanitaire liée à la COVID-19 :

Les conséquences de cette situation sont à ce jour difficilement mesurable et dépendront essentiellement de l'ampleur et de la durée du confinement. Ce confinement pourrait impacter le montant des redevances variables perçus par la société pour l'exercice 2020.

Selon la délibération du Conseil Métropolitain du 7 septembre 2020, relative à la désignation des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la SPL M3C et selon le principe de continuité de service public, le présent rapport est signé par les représentants nouvellement élus.



Monsieur Cédric GOUTH
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Jean-Luc BOHL
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Walter KURTZMANN
Mandataire Metz Métropole

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
ADDA	Fatiha	Woippy		POUR
AGAMENNONE	Béatrice	Metz	Pouvoir d'Amandine LAVEAU-ZIMMERLE	POUR
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		POUR
ARNOLD	Patricia	Metz		POUR
AUDOUY	Caroline	Metz		POUR
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		POUR
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Abstention Point 9 Pour les autres points
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		POUR
BAUDRIN	Pierre	Vernéville		POUR
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		POUR
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		POUR
BOHR	Timothée	Metz		POUR
BORI	Danielle	Metz		POUR
BOUVET	Xavier	Metz	Pouvoir de Nicolas TOCHET	POUR
BROCART	Manuel	Longeville-lès-Metz		POUR
BURHAN	Ferit	Metz		POUR
CARPENTIER	François	Cuvry		POUR
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz	Excusée - Pouvoir à Julien HUSSON	POUR
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		POUR
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz		POUR
COMBELLES	Jean	Vaux		POUR
DAP	Laurent	Metz		POUR
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		POUR
DEFAUX	Daniel	Plappeville		POUR
DIEUDONNE	Vincent	Vary		POUR
DORR	Antoine	Vantoux		POUR
DUMONT	Michel	Féy		POUR
DUVAL	Bertrand	La Maxe		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 Points 15 à 27 : pas de vote
FACHOT	Pierre	Jussy		POUR
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		POUR
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		POUR
GOUTH	Cédric	Woippy		POUR
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz	Excusée - Pouvoir à Christiane GREINER	POUR
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	Pouvoir d'Aude GREGOIRE	POUR
GRIVEL	Patrick	Laquenexy	Pouvoir de Pierre MUEL	POUR
GROLET	Françoise	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz		POUR
GUERMITI	Hanifa	Metz		POUR
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		POUR
HENRION	François	Augny		Abstention Point 9 Pour les autres points
HORY	Thierry	Marly		POUR
HUBER	Pascal	Chesny		POUR
HUET	Armelle	Noisseville		POUR
HUSSON	Julien	Metz	Pouvoir de Stéphanie CHANGARNIER	POUR
JACOB-VARLET	Odile	Marly		POUR
KHALIFE	Khalifé	Metz		POUR
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		POUR
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		POUR
KURTZMANN	Walter	Peltre		POUR
LALOUX	Grégoire	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz	Excusée - Pouvoir à Béatrice AGAMENNONE	POUR
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		POUR
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		POUR
LOSCH	Jean-François	Lessy		POUR
LUCAS	Eric	Metz		POUR
LUX	Isabelle	Metz		POUR
MANZANO	Philippe	Mécleuves		POUR
MARCHETTI	Denis	Metz		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
MARX	Sébastien	Metz		POUR
MICHEL	Martine	Poumoy-la-Chétive		POUR
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		POUR
MUEL	Pierre	Marieulles	Excusé - Pouvoir à Patrick GRIVEL	POUR
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		POUR
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		POUR
NICOLAS	Martine	Metz		POUR
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		POUR
NIEL	Hervé	Metz		POUR
NOWICKI	Christian	Marly		Abstention Point 9 Pour les autres points
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		POUR
PIERRET	Alain	Woippy		POUR
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		POUR
REISS	Guy	Metz		POUR
ROQUES	Jérémy	Metz		POUR
ROUX	Sylvie	Mey		POUR
SCHLOSSER	Pauline	Metz		POUR
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		POUR
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		POUR
SCIAMANNA	Marc	Metz		POUR
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		POUR
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		POUR
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		POUR
STAUDT	Bernard	Metz		POUR
STEMART	Anne	Metz		POUR
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		POUR
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		POUR
TAFFNER	Blaise	Metz		POUR
TAHRI	Bouabdellah	Metz		POUR
THIL	Patrick	Metz		POUR
TOCHET	Nicolas	Metz	Excusé - Pouvoir à Xavier BOUVET	POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
TORLOTING	Michel	Gravelotte	ABSENT	
TRAN	Doan	Metz		POUR
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		POUR
VALENTIN	Claude	Nouilly		POUR
VERRONNEAU	Marina	Metz		POUR
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz		POUR
VIALLAT	Isabelle	Metz		POUR
VICK	Julien	Metz		POUR
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		POUR
WEBERT	Marilyne	Pouilly		POUR

Résumé de l'acte

057-200039865-20201214-2020-12-DC14-4-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC14-4
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) M3Congrès - Exercice 2019
Classification : 8.4 - Aménagement du territoire
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC14-4-DE
Document principal : 99_DE-14-4.pdf

Pièces jointes :

99_DE-LISTE ELUS votes 14 décembre.pdf

Historique :

15/12/20 10:23	En cours de création	
15/12/20 10:27	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:13	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:13	En cours de transmission	
15/12/20 16:15	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:20	Accusé de réception reçu	